



Extension et liaison de bâtiments

Avant d'être habité, un édifice, même de petite taille, ou un ensemble de constructions peuvent faire l'objet d'un projet d'extension ou de liaison. Agrandir, c'est à la fois conserver et changer : imaginer une nouvelle habitation tout en respectant le bâtiment d'origine.

Aborder le projet

L'extension d'une maison est un projet global car il modifie toute l'habitation, son architecture, ses abords, mais aussi la manière d'habiter la maison. C'est l'occasion de mettre en valeur l'architecture initiale et un moyen d'améliorer l'habitation, de repenser les circulations et de prévoir une évolution possible afin d'anticiper les aléas de la vie (cf. fiche n°6). Une nouvelle implantation nécessite également de repenser les abords et les accès. Un agrandissement ou une liaison doivent donc se définir après avoir clairement identifié les modes de vie actuels et futurs. Ils doivent respecter le bâti d'origine : que sa composition, ses volumes, ses matériaux et ses couleurs dialoguent avec la partie ancienne.

Volumes et matériaux

Il n'y a pas de réponse systématique : rupture, décrochement, ajout contemporain assumé ou en continuité avec le volume existant sont possibles. La cohérence esthétique de l'ensemble dépendra d'une fine observation de l'existant, du juste rapport d'échelle entre le neuf et l'ancien et de la subtilité de l'écriture architecturale de l'extension. Le volume initial de la maison doit rester identifiable et une extension être une intervention lisible. L'adjonction d'un volume se fait généralement dans la continuité du bâti ou en perpendiculaire, à la manière d'une annexe ou d'un appentis. Un volume simple qui n'entre pas en concurrence avec le bâti existant peut être une solution. La réinterprétation des prolongements traditionnels du logis (bolets, treille, etc.) ou du rythme des ouvertures sont des pistes à explorer lors d'une réalisation contemporaine. L'adjonction peut se faire dans les mêmes matériaux



que le bâti existant, en prenant garde de ne pas produire une imitation maladroite. Les procédés constructifs et les exigences de confort actuels n'ont rien à voir avec les mises en œuvre traditionnelles. Choisir des solutions constructives modernes peut être une solution plus judicieuse. L'extension peut ainsi s'affranchir de tous modèles antérieurs et marquer une architecture d'aujourd'hui. Le choix du matériau répond alors à la prise en compte de l'existant, l'usage recherché et l'écriture architecturale. En présence de matériaux nobles tels que la pierre ou le bois, il est important d'offrir une continuité de qualité. Le bois et le métal sont une réponse de plus en plus appréciée car leur structure légère affirme à la fois adjonction, évolution et réversibilité. Ils permettent de composer des volumes légers en rupture avec les murs maçonnés et les imposantes toitures des bâtiments anciens. Le bois permet également un chantier court et économique. De manière générale, la confrontation réussie entre deux styles architecturaux opposés nécessite une conception sensible et soignée. La contribution d'un architecte est vivement conseillée pour réussir un tel projet.

Réglementation thermique

Pour les nouveaux volumes soumis à permis de construire, la nouvelle réglementation thermique s'impose. Toutefois, une procédure dite « adaptée » est suffisante pour les petites extensions. Enfin, il est souvent plus facile d'intégrer les énergies renouvelables au niveau de l'extension que dans l'ancien puisque l'on peut prendre en compte ces nouveaux dispositifs dès la conception et en faire des fondements du projet architectural (cf. fiche n°5).